



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 13
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 7
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres représentés : 1

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : -
Abstentions : -

Date Convocation : 28/01/2025
Date d'affichage de la convocation : 28/01/2025
Délibéré par le Conseil Municipal
À Cubzac les Ponts, le 03/02/2025

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250203-2025_009-DE



Délibération n° 2025-009

Lundi 03 Février 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le trois du mois de février à dix-huit heures se sont réunis en dans le lieu ordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE Maire de la commune de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le vingt-huit janvier deux-mille-vingt-cinq.

Présents : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD – Nadia BRIDOUX MICHEL – Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Jean-Roger THUILLIAS - Michel BARSÉ - Nathalie TRIGANT - Hélène BURESI - Corinne BAGNAUD – Elodie KOPF

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration: Jean-Pierre PRAT donne procuration à Alain TABONE

Absent(s) excusé(s) : Mathieu OLIVEIRA – Jean-Pierre PRAT

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Michel BARSÉ

DELIBERATION MODIFIANT LE TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que :

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité:

DECIDE

- **DE MODIFIER et D'APPROUVER** le tableau des effectifs au 31 décembre 2024 de la collectivité tel que présenté ci-dessous;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants ;
- **D'AUTORISER** l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;
- **DE CHARGER** l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

Le Maire,

Alain TABONE

Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (L'ordonnance et l'arrêté préfectoral)	Durée du poste en H/M/MS	Missions pour information (Les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de Poste)	Date d'entrée dans la collectivité	Poste vacant depuis le
Filière Administrative (services administratifs)						
Adjoint Administratif pp 1ère classe	C	35/35ème	35 h	Agent des Services Administratif	07/11/1985	X
Attaché Territorial	A	35/35ème	35 h	Directeur Général des services	22/08/2016	X
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	35/35ème	35 h	Agence Postale Communale	03/11/2014	X
Adjoint Administratif Territorial	C	35/35ème	35h	Chargé d'accueil et Etat civil	12/02/2020	X
Adjoint Administratif Territorial	C	35/35ème	35h	Chargée de l'Urbanisme	01/07/2022	X
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	35/35ème	35h	Chargée des Finances et de la Commande Publique	12/10/2023	X
Filière Technique (service technique)						
Technicien Principal de 1ère classe	B	35/35ème	35h	Responsable des Services Techniques	15/09/2022	X
Adjoint Technique Pop 1ère classe	C	35/35ème	35h	Agent Polyvalent des Services Techniques	01/07/2004	X
Adjoint Technique Pop 2ème classe	C	35/35ème	35h	Agent Polyvalent des Services Techniques	01/10/2009	X
Adjoint Technique Pop 2ème classe	C	35/35ème	35h	Agent Polyvalent des Services Techniques	03/10/2011	1er juillet 2023
Adjoint Technique territorial	C	35/35ème	35h	Agent Polyvalent des Services Techniques	01/10/2015	X
Adjoint Technique territorial	C	35/35ème	35 h	Agent Polyvalent des Services Techniques	01/10/2009	X
Adjoint Technique territorial	C	35/35ème	35h	Agent Polyvalent des Services Techniques	01/01/2024	X
Adjoint Technique territorial	C	35/35ème	35 h	Agent Polyvalent des Services Techniques	08/01/2024	X
Filière Technique (service Vie scolaire)						
Adjoint Technique Pop 1ère classe	C	35/35ème	35h	Agent de restauration collective	01/01/1986	X
Adjoint Technique territorial	C	30/35ème	30h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	03/09/2018	X
Adjoint Technique territorial	C	30/35ème	30h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	14/04/2018	X
Adjoint Technique Pop 2ème classe	C	32/35ème	32h	Fonction D'aide maternelle	01/09/2011	X
Adjoint Technique territorial	C	32/35ème	32h	Fonction D'aide maternelle	24/08/2020	X
Adjoint Technique territorial	C	30/35ème	30h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	27/09/2021	X
CONTRAT PEC	X	28/35ème	28h	Aide Maternelle / Restauration collective	29/08/2022	X
Adjoint Technique territorial	C	24/35ème	24h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	01/09/2022	X
Adjoint Technique territorial	C	24/35ème	24h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	23/08/2021	X
Adjoint Technique territorial	C	28/35ème	28h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	10/08/2024	X
Adjoint Technique territorial	C	30/35ème	30h	Agent d'entretien des bâtiments communaux	28/08/2024	X
Adjoint Technique Pop 2ème classe	C	28/35ème	28h	Animatrice Périscolaire		X
Adjoint Technique territorial	C	32/35ème	30h	Agent de restauration collective	24/08/2020	X
Filière d'Animation						
Adjoint d'animation Pop 2ème classe	C	35/35ème	35h	Animatrice Périscolaire	01/10/2015	X
Adjoint d'animation territorial	C	28/35ème	28h	Animateur Périscolaire	29/08/2022	X
Adjoint d'animation territorial	C	28/35ème	28h	Animateur Périscolaire	01/09/2022	X
Filière Médico-Social (ATSEM)						
ATSEM pop de 2ème classe	C	35/35ème	35h	ATSEM	01/09/2011	X
Filière conservation du patrimoine						
Adjoint du patrimoine	C	5/35ème	5h	Agent de la bibliothèque municipale		X